



Le panel citoyen *demoscan* à Sion, Suisse

Rapport scientifique : Résumé

Septembre 2020

1. Introduction

- Le panel citoyen *demoscan* a réuni durant deux weekends d'affilés (les 16 et 17 puis les 23 et 24 novembre 2019) vingt citoyennes et citoyens de la Ville de Sion sélectionnés à travers le tirage au sort.
- Les tâches principales du panel étaient : (a) de s'informer et de délibérer sur une initiative populaire fédérale demandant davantage de logements abordables, et (b) de rédiger collectivement un Rapport citoyen de deux pages résumant les éléments-clés, ainsi que les avantages et les inconvénients de cette initiative populaire. En janvier 2020, un mois avant la votation populaire prévue pour le 9 février 2020, le Rapport citoyen a été envoyé à toutes les personnes habitant la Ville de Sion et ayant le droit de vote en matière fédérale.
- Toutes les discussions en plénières et en petits groupes ont été animées par des facilitatrices et facilitateurs professionnels. Les membres du panel citoyen ont pu assister à des présentations et des séances de questions-réponses approfondies avec les partisans et les opposants de l'initiative populaire, ainsi qu'avec sept expertes et experts. Ces personnes ont fourni aux panélistes les informations nécessaires à leur délibération.

2. Sélection aléatoire du panel citoyen

- Une sélection aléatoire en deux étapes – combinant le tirage au sort pur et le tirage au sort stratifié – a été utilisée pour sélectionner les membres du panel citoyen. Ceci a permis de composer un panel citoyen qui reflète la diversité de population de la Ville de Sion. Lors de la 1^{ère} étape (en août 2019), 2000 citoyennes et citoyens de la Ville de Sion, sélectionnés au hasard, ont reçu une lettre d'invitation de la part du maire de Sion, Philippe Varone, et du responsable du projet *demoscan*, le professeur Nenad Stojanović de l'Université de Genève. L'invitation a été placée dans une enveloppe officielle portant les armoiries de la municipalité.
- Dans l'invitation il a été précisé que le défraiement (CHF 500 par participant) ainsi que dispositions compensatoires pour la garde des enfants seront offerts aux futurs membres du panel citoyen. Le but de cette offre était à la fois de valoriser le travail des membres du panel et de les inciter à participer au projet.



- Lors de seconde étape (en septembre 2019), une stratification aléatoire par (a) âge ; (b) genre ; (c) niveau d'éducation ; (d) fréquence de participation aux élections et aux votations populaires ; et (e) auto-placement sur une axe politique gauche-droite ont conduit à la sélection finale du panel des 20 participants. Cette stratification a permis de garantir que le panel puisse refléter un ensemble divers d'individu, approchant la composition sociodémographique de la ville parmi les citoyennes et les citoyens avec le droit de vote et âgés de 18 ans et plus. La sélection a été effectuée en se basant sur les 205 (soit 10,2% sur 2000) réponses positives reçues à l'issue de la première étape. Un panel alternatif, également composé de 20 membres, a aussi été constitué afin d'assurer un remplacement adéquat aux éventuels abandons. Celui-ci a su trouver son utilité dans la mesure où un membre du panel principal s'est retiré un jour avant le premier week-end de délibération et a pu donc être remplacé. Néanmoins, un second membre du panel principal s'est retiré après le 1^{er} week-end de délibération et n'a alors pas pu être remplacé. La déclaration finale a donc été rédigée par un panel de 19 membres.

3. Conception et processus du panel

- Le panel citoyen a été conçu selon le modèle institutionnalisé dans l'Etat américain de l'Oregon depuis 2009 et intitulé « Citizen's Initiative Review » (CIR).
- Un représentant de l'organisation à but non-lucratif « Healthy Democracy » était présent lors du panel citoyen de Sion. Celui-ci a supervisé le processus et a aidé l'équipe organisatrice suisse à appliquer les principes du CIR au contexte helvétique.
- La conception du panel a permis d'assurer un haut niveau de qualité de discussion entre les participants lors des séances plénières et des petits groupes mais aussi avec les organisateurs ; les facilitateurs ; les experts et les représentant des différentes positions au sujet de la votation.

4. Évaluation du panel citoyen

- Les membres du panel citoyen ont évalué très positivement le déroulement des travaux, notamment en ce qui concerne la qualité des discussions, l'inclusive et le respect réciproque.
- Le pilote suisse a obtenu des résultats comparables à ceux des précédents CIR en termes de satisfaction générale des participants à l'égard du processus.
- Les participants ont été satisfaits de presque tous les aspects du processus, y compris l'impartialité des facilitateurs et des experts, mais aussi les échanges avec les opposants et les défenseurs de l'initiative fédérale.



- Le processus a obtenu de bons résultats aux onze critères de l'OCDE ayant pour but d'évaluer la performance des processus participatifs. Ceux-ci concernent les objectifs ; la responsabilité ; la transparence ; l'inclusion ; la représentativité ; l'information ; la délibération en groupe ; le temps ; l'intégrité et le respect de la vie privée des participants.

5. Le Rapport citoyen

- Les participants ont rassemblé ; sélectionné ; classé et édité les informations affichées sur le Rapport citoyen de deux pages envoyé aux votants de la Ville de Sion environ un mois avant le vote populaire du 9 février 2020. Les panélistes sont parvenus à des conclusions cohérentes et structurées.
- Le Rapport citoyen résume les huit faits-clés les plus importants concernant les enjeux de l'initiative populaire sur les logements abordables, ainsi que trois arguments en faveur et trois arguments contre l'initiative. Le nombre total de faits-clés et des arguments en faveur et contre l'initiative ayant été fixé à l'avance, les membres du panel ont eu pour tâche de sélectionner les faits et les arguments qu'ils ont considérés comme étant les plus importants pour que leurs concitoyens puissent prendre une décision éclairée.
- Le vote final des membres du panel – 11 (57,9%) contre et 9 (42,1%) en faveur de l'initiative – a eu lieu à bulletin secret à la toute fin des délibérations, le 24 novembre 2019. Le vote a eu lieu uniquement à des fins scientifiques et son résultat n'a pas été inclus dans la déclaration finale. Il est toutefois intéressant de noter qu'il reflète presque parfaitement le résultat final du vote populaire qui a eu lieu le 9 février 2020, tant au niveau national (57,1% de non) qu'à Sion même (58,7% de non).

6. L'impact du Rapport citoyen sur le grand public.

- Trois enquêtes différentes – menées en décembre 2019, janvier 2020 et février 2020 – ont permis d'évaluer l'impact et la qualité du Rapport citoyen pour le grand public. Elles ont également exploré les attitudes et la confiance des citoyens envers le panel sélectionné aléatoirement en comparaison avec les attitudes et la confiance des citoyens face aux élus (par exemple, le parlement fédéral). La première enquête a été envoyée par courrier postal à 2500 citoyens de Sion sélectionnés au hasard disposant du droit de vote. Le questionnaire de la seconde enquête a été envoyé – par courrier postal ou électronique – aux personnes ayant répondu à la première enquête. L'enquête finale a été envoyée aux personnes qui ont répondu à la fois à la première et à la deuxième enquête.
- La première enquête a été une enquête expérimentale comprenant quatre groupes de traitement et deux groupes de contrôle (N=1159). Celle-ci a révélé que les personnes ayant pu lire le Rapport citoyen ont obtenu un score

significativement plus élevé concernant leur intention de participer à la votation sur l'objet en question par rapport les personnes n'ayant eu à lire qu'un court texte sur les travaux du panel citoyen. Les personnes à qui on a fait lire le Rapport citoyen ont également obtenu des scores sensiblement plus élevés aux questions de connaissances concernant l'initiative populaire.

- En moyenne, les personnes interrogées ont déclaré faire autant confiance au panel citoyen qu'au parlement fédéral lorsqu'on leur demande d'indiquer séparément leurs valeurs de confiance généralisées pour les deux institutions. Toutefois, ceux-ci ont également déclaré avoir un peu plus de confiance dans le panel citoyen en raison du fait que celui-ci ait été sélectionné au hasard.
- Dans la deuxième enquête, réalisée environ quatre semaines avant la votation populaire (N=472), 54% des participants ont indiqué avoir utilisé la brochure de votation officielle, préparée par la Chancellerie fédérale, comme source pour se forger une opinion sur l'initiative populaire en matière de logements abordables tandis que 45% ont déclaré avoir utilisé le Rapport citoyen rédigé par le panel citoyen *demoscan*. Toutes les autres sources d'information (partis politiques ; médias ; campagnes pour/contre) ont obtenu un score plus faible.



Les membres du panel citoyen *demoscan* approuvant à l'unanimité le résultat de leurs délibérations de quatre jours lors de la dernière session du panel (Sion, 24.11.2019).